



C.D.P.M.E

PROCES-VERBAL N° 7

Réunion du 22/04/2024

Président : M. Ezzeddine MASMOUDI

Présents : MM. Lucien SIBA (secrétaire de la séance), Makangu NDALA, Gaston GUENA (en Visio)

Excusés : MM. Pierre-Yves KERLOC'H, Louis-Félix FILIN (représentant CDA).

Ouverture de la séance à 18h30.

1) La commission étudie le calendrier des compétitions à venir, et décide :

Match N°25920876- C.A.DE PARIS 14 / SEIZIEME ES. SENIORS D1. (P.U) du 27/04/2024

La commission désigne un délégué officiel à la charge du District.

Match N° 25931250- SPORTING PARIS/ PARIS FUTSAL. D2. (P.U) du 28/04/2024

La commission désigne un délégué officiel à la charge du Sporting P.

2) La commission prend connaissance des dossiers transmis par les différentes commissions du district :

Match N° 25926972- MACCABI PARIS / ES PARIS XIII U18 D2. (P.U) du 05/05/2024

La commission désigne un délégué officiel à la charge des deux clubs.

Match N°25931850 – CHAMPIONNET SPORTS / SEIZIEME ES U18 D1. (P.U) du 08/05/2024

La commission demande à la CDA de désigner les arbitres, un délégué sera désigné à la charge du club recevant (CHAMPIONNET SPORTS).

Match N° 25926316- COURONNES O.F.C / PARIS 19 ESP U16 D1. (P.U) du 05/05/2024

La commission CDPME, transmet le dossier à la CDA, n'ayant pas trouvé de circonstance de faits, pour désigner un délégué sur cette rencontre.

La séance est levée à 20h30.

Prochaine réunion le 29/04/24 si besoin.